

Mission Permanente  
de la République du Bénin  
Auprès des Nations Unies



Permanent Mission  
of the Republic of Benin  
to the United Nations

125 E 38<sup>th</sup> Street, New York, NY, 10016  
Tel: 1 212 684 1339 Fax: 1 212 684 2058

**64<sup>E</sup> SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES  
DEBAT GENERAL**

**DISCOURS  
DE**

**SEM. JEAN-MARIE EHOZOU,  
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE L'INTEGRATION AFRICAINE,  
DE LA FRANCOPHONIE ET DES BENINOIS DE L'EXTERIEUR**

**NEW YORK, LE 25 SEPTEMBRE 2009**

Monsieur le Président,

Je voudrais d'entrée vous dire combien je suis heureux de vous voir remplir si brillamment la haute charge de la présidence de l'Assemblée Générale pour le compte de l'Afrique. Je vous adresse mes chaleureuses félicitations et vous souhaite plein succès à ce poste. Je saisis cette occasion pour rendre hommage au Secrétaire Général des Nations Unies, Son Excellence Monsieur BAN Ki-moon, pour l'engagement fervent dont il fait preuve.

Le chemin tracé par les pères fondateurs des Nations Unies pour la réalisation de ses objectifs est celui du dialogue et du multilatéralisme. L'Organisation des Nations Unies a été instituée pour fédérer les énergies de la communauté internationale à cette fin.

Voici bientôt sept décennies que nous y sommes attelés. Où en sommes nous aujourd'hui ? Des fractures douloureuses handicapent l'humanité et menacent de réduire considérablement notre capacité d'action commune. Les crises multiformes qui ont secoué l'économie internationale ont été causées par l'accélération de sa globalisation, en l'absence d'une gouvernance mondiale concertée. Ces crises frappent de pleins fouets les plus vulnérables. Bien plus, elles exposent la planète à de graves périls dont les symptômes se manifestent de manière incontestable.

Nous devrions nous rendre à l'évidence. Le temps des supputations est passé. Venu le temps de l'anticipation proactive puisque nous connaissons maintenant le coût de l'indifférence, de l'inertie et de la passivité. Il nous faut restaurer la capacité de l'Organisation des Nations Unies à remplir sa vocation quant à la recherche des solutions aux problèmes globaux de l'humanité. Par le dialogue des civilisations, nous devons concilier les particularités liées à la diversité de nos patrimoines culturels avec les normes universelles qui découlent de l'intangibilité de la dignité humaine.

Le dialogue des civilisations est sans nul doute une condition essentielle pour le renforcement du multilatéralisme. Par ce biais, nous pourrions revenir aux valeurs fondamentales que sont : le respect de la vie et de la nature, la conscience de notre communauté de destin, la recherche de l'avantage réciproque et le sens de la pérennité, du partage, le respect de nos responsabilités envers les générations futures. Si nous voulons inverser les tendances et les perspectives peu reluisantes que les scientifiques nous dépeignent, il nous faut conclure une alliance nouvelle entre l'homme et la nature, un nouveau pacte de mutualité. C'est ainsi que nous pourrions reprendre le contrôle des phénomènes naturels et anthropogéniques qui affectent notre existence sur la terre. Le Sommet de Copenhague, en décembre prochain est une occasion exceptionnelle à ne pas manquer.

Monsieur le Président,

Avant tout, nous devons créer les conditions pour assurer une contribution responsable de tous à la pleine réalisation des potentialités du genre humain. Pour cela, il nous faut éliminer toutes les entraves à son

épanouissement. L'Etat et la puissance publique ont un rôle crucial à y jouer. Ils doivent s'engager partout aux côtés des partenaires sociaux mobilisés au service de la liberté et du progrès.

La Commission indépendante sur la démarginalisation des pauvres par le droit nous a démontré les vertus de l'élimination progressive des pratiques anciennes attentatoires à l'intégrité de la personne humaine, tant dans son être que dans son statut juridique et social. C'est une condition essentielle de la garantie de l'accès responsable de tous aux bienfaits de la modernité et à la prospérité partagée. C'est pourquoi nous sommes engagés à organiser la Conférence régionale de restitution des grandes recommandations de la Commission Indépendante

En attendant, mon Pays a déclaré une lutte résolue contre les mutilations génitales féminines au moyen d'une campagne de sensibilisation de proximité, de la reconversion des exciseuses et de l'exécution vigilante d'une législation sans équivoque confortée par un nouveau code de la famille qui établit l'égalité en droit de l'homme et de la femme.

C'est aussi pour cela que le Bénin a œuvré à la proclamation de l'année 2009, Année Internationale de l'Apprentissage des Droits de l'homme. Cette Année a pour objectif majeur de promouvoir la nécessaire reconversion des mentalités aux fins d'assurer la convergence de l'humanité vers une adhésion pleine et entière aux valeurs universelles consacrées par la Charte des Nations Unies.

Il est nécessaire que l'Organisation des Nations Unies soit plus efficace dans l'accompagnement des politiques nationales pour la réalisation des normes internationales. Le Gouvernement Béninois a décidé de confier la rationalisation de ses efforts en faveur de la femme à un Institut de la Femme de création récente. Pour cela, nous accueillons avec une grande satisfaction la mise en place et l'opérationnalisation prochaine d'une entité unique au sein du système des Nations Unies pour la promotion du genre. Elle permettra d'assurer la cohérence et l'efficacité de l'appui du Système aux efforts des Etats Membres.

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la marche résolue de l'Afrique vers sa renaissance, le Gouvernement Béninois a adopté des orientations stratégiques axées sur l'élimination de la pauvreté et la relance de la croissance économique pour faire du Bénin un Pays émergent à l'horizon 2025. Les défis à relever sont énormes puisque près d'un tiers de la population du Bénin vit actuellement en dessous du seuil de pauvreté, dans un pays exposé aux risques de catastrophes naturelles et où les conséquences de la crise financière muée en récession économique s fait ressentir.

Les mesures mises en œuvre en particulier par le Gouvernement du Dr. Boni YAYI, en place depuis avril 2006 grâce au respect scrupuleux de notre Constitution, marquent notre détermination à aller de l'avant. Les performances économiques enregistrées en 2006 et 2007 ont prouvé la justesse de nos choix stratégiques. Ces mesures incluent la promotion de la microfinance comme moyen efficace de lutte contre la

pauvreté et l'exclusion sociale par l'octroi de micro - crédits aux plus pauvres, surtout aux femmes qui constituent le pilier le plus important de la société mais économiquement faible, la promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi des jeunes, le lancement de multiples programmes de formation en vue de l'insertion des jeunes dans le tissu économique national.

Il y a aussi la mécanisation de l'agriculture, la promotion de l'éducation par la proclamation de la gratuité de l'enseignement primaire rendu obligatoire et la gratuité de la césarienne qui est une meilleure approche de la santé de la reproduction. Ce sont là autant de mesures sociales mises en œuvre en même temps que l'initiation de grands travaux d'infrastructures.

Mais, la persistance de la récession et l'aggravation des conséquences néfastes des changements climatiques risquent d'hypothéquer gravement les avancées considérables réalisées dans la mise en œuvre de ce projet national d'importance cardinale. Il y a un an à peine, le Fonds monétaire international (FMI) prévoyait que le Produit Intérieur Brut (PIB) des pays de l'Afrique subsaharienne augmenterait de 6,7 % en moyenne en 2009.

Ces prévisions ont été quelques mois plus tard révisées à la baisse, passant à 5,1 % puis à 3,5 % et en mars dernier à 3,25 %. Rien ne garantit que ce taux de croissance ne tombera davantage. Cette baisse du taux de croissance nous expose à des risques accrus de graves difficultés budgétaires.

Il nous faut préserver la dynamique de progrès malgré les chocs externes fort éprouvants que nous imposent les crises successives de l'économie mondiale en pleine récession. Nous faisons un effort considérable pour la mobilisation des ressources internes. Nous nous félicitons des bonnes dispositions prises par les Nations Unies pour mobiliser des ressources additionnelles auprès des partenaires au développement en faveur des pays pilotes pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dont le Bénin, dans le cadre de l'application des engagements pris par le G-8 à Gleneagles, de la Déclaration du Millénaire, la Déclaration de Bruxelles en faveur des Pays les Moins Avancés en 2001, et les discours que nous avons chaleureusement accueillis par des applaudissements nourris lors du Sommet sur les changements climatiques tenu ici à l'initiative du Secrétaire Général des Nations Unies.

Monsieur le Président,

Les conséquences des changements climatiques compliquent considérablement la donne. Le Bénin fait partie des pays les plus vulnérables, et partant les moins outillés pour y faire face. Outre les pluies diluviennes qui se concentrent sur quelques semaines et l'érosion côtière principalement liées à la montée du niveau des océans, déjà observées au Bénin et dans les pays voisins, les sécheresses prolongées et récurrentes, d'autres types de catastrophes naturelles frappent nos populations.

Les scientifiques prévoient, entre autres, l'immersion des zones côtières de l'Afrique de l'Ouest du fait de la montée du niveau de l'Océan Atlantique alors que les pays nordiques ont gagné des terres sur les mers.

Aidez nous à acquérir les technologies et les moyens requis pour combattre ce nouveau fléau qu'est l'érosion côtière, car nous ne pouvons pas nous permettre d'observer cette catastrophe se produire sans rien faire.

Pour contrer l'érosion côtière en progression, absorbant nos villes et campagnes sur le littoral, de grands travaux d'infrastructures sont indispensables. L'action à engager ne peut être efficace que si elle est entreprise à l'échelle de toute la sous-région pour assurer la protection de toute la Côte Ouest - africaine en un bloc. Pour cela, il nous faut mobiliser des ressources colossales. Pourquoi n'envisagerions nous pas la création d'un fonds multilatéral d'investissement pour financer sous l'égide des Nations Unies et de l'Union Africaine les grands travaux d'aménagement nécessaires ?

Il nous faut une Organisation des Nations Unies capable de coordonner la réponse à de tels grands défis de développement, une Organisation des Nations Unies capable de lever les ressources nécessaires pour répondre aux besoins de financement et de superviser les transferts de ressources à opérer par la Communauté internationale en faveur des pays vulnérables.

Il nous faut une Organisation des Nations Unies ayant l'autorité morale requise pour engager les pays nantis en faveur d'une réforme en profondeur de l'architecture et de la gouvernance de la globalisation économique et financière en vue d'améliorer la capacité du système financier international à promouvoir un développement équilibré de toutes les régions du globe. Les initiatives du G-20 en la matière sont louables mais elles doivent se poursuivre pour assurer une réforme en profondeur du système économique international, une réforme qui permette d'intégrer tous les pays au cercle vertueux de la croissance économique et du développement durable.

Il nous faut une Organisation des Nations Unies capable d'amener les pays émergents à assumer pleinement les engagements internationaux liés à leur nouveau statut et à utiliser leurs atouts pour promouvoir la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, pour faire progresser la réalisation des objectifs du millénaire pour le Développement et pour une meilleure adaptation aux changements climatiques.

Si nous sommes convaincus que l'autre nom de la paix est le développement et que la paix et le développement sont indispensables pour notre survie sur la terre, nous devons trouver les moyens de promouvoir la paix par et pour le développement.

Il nous faut une Organisation des Nations Unies capable d'assurer une prévention efficace des conflits armés, s'il le faut par le lancement de Missions de Paix robustes, ou de Missions de développement pour la conduite d'Opérations de stabilisation économique et d'élimination de l'extrême pauvreté. Il nous faut une Organisation des Nations Unies qui tire pleinement parti des possibilités de coopération avec les Organisations régionales. A cet égard, le Bénin appelle à une mise en œuvre conséquente des propositions du rapport PRODI sur la Coopération entre les Nations Unies et l'Union Africaine sur les modalités d'appui des Opérations de maintien de la paix de l'Union Africaine.

Il nous faut une Organisation des Nations Unies disposant de capacités renforcées de contribution au règlement pacifique des différends, entre autres, par la médiation ou par la promotion du règlement judiciaire.

Nous voulons une Organisation des Nations Unies capable de se hisser à la hauteur des défis que comportent le règlement définitif de la question palestinienne, la promotion du Désarmement et de la non prolifération des Armes de Destruction Massive, la promotion de l'Etat de droit au plan national et international, la promotion du Commerce équitable, la lutte contre le terrorisme et le crime transnational organisé, l'exercice de la responsabilité de protéger, la lutte contre l'impunité par le renforcement de la justice internationale, la protection des civils, en particulier, celle des enfants, des femmes et des personnes âgées, dans les situations de conflits armés, etc..

La réforme de l'Organisation doit être poursuivie sans désespérer pour renforcer son efficacité, sa légitimité et sa crédibilité. La réforme du Conseil de Sécurité par son élargissement dans les deux catégories de Membres est, entre autres, une exigence incontournable de l'heure, comme le Président de l'Union Africaine l'a affirmé du haut de cette auguste tribune, il y a quelques jours.

Le moment est venu pour donner à tous les peuples de la terre la place qui leur est due au Concert des Nations libres et prospères. Le Bénin est prêt à coopérer sans réserve pour trouver les formules les plus appropriées en vue de réparer les injustices d'un passé révolu et pour établir un nouvel ordre mondial. Un tel ordre devra permettre à l'humanité de façonner notre destin commun dans notre maison commune, la planète terre. Nous avons envers elle des devoirs sacrés, entre autres, celui de nous y comporter de manière à préserver son hospitalité pour les générations présentes et futures.

Oui, il nous faut une Organisation des Nations Unies plus juste et plus apte à répondre aux urgences de l'heure et aux aspirations des peuples les plus vulnérables de la terre.

Je vous remercie.